



Séminaire d'étape  
du jumelage institutionnel Maroc-UE

« Appui à la modernisation de la gestion financière publique »

**Allocution de**  
**Monsieur Abdelkrim GUIRI**  
**Directeur de la recherche, de la réglementation et de la**  
**coopération internationale**

**Rabat, le 25 mars 2021**

**Monsieur le Trésorier Général du Royaume ;**

**Monsieur le chef de la Coopération à la Délégation de l'Union européenne au Maroc;**

**Monsieur le Ministre—Conseiller, Chef de mission adjoint à l'Ambassade de France au Maroc ;**

**Monsieur le Directeur Général Adjoint, à la Direction Générale des Finances Publiques ;**

**Madame la Déléguée aux Relations Internationales à la Direction Générale des Finances Publiques ;**

**Professeur Michel Bouvier, Président de FONDAFIP ;**

**Professeur Marie-Christine Esclassan, Secrétaire Générale de FONDAFIP ;**

**Madame le Directeur du Trésor et des Finances Extérieures;**

**Mesdames et messieurs ;**

Je suis particulièrement honoré de prendre part, aujourd'hui, à ce séminaire d'étape du jumelage institutionnel Maroc-Union européenne intitulé « Appui à la modernisation de la gestion financière publique».

Ce projet de jumelage qui a démarré le 4 décembre 2019 vise à soutenir les efforts de la Trésorerie Générale du Royaume pour la mise en œuvre des réformes relatives à la gestion des finances publiques et à la dématérialisation des procédures liées à l'ensemble de ses métiers.

Il s'agit en effet d'un projet tout à fait particulier, par ses objectifs et son envergure, mené dans le cadre d'une étroite coopération entre la Trésorerie Générale du Royaume et la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

Avant d'aborder le bilan des réalisations de ce projet, qui sera d'ailleurs développé davantage par mon ami Philippe Leray et par les responsables de volets, permettez-moi de faire un bref retour sur la genèse de cette entreprise.

Je voudrais souligner que le point de départ du projet, comme l'a déjà précisé Monsieur le Trésorier Général du Royaume, a été le grand travail de diagnostic conduit, en 2018, par le Professeur Michel Bouvier, Président de FONDAFIP et le Professeur Marie-Christine Esclassan, Secrétaire Générale de FONDAFIP, et à qui je rends ici un grand hommage.

Ce travail de réflexion et d'analyse de grande qualité a permis d'identifier les principales orientations et les actions nécessaires au renforcement des capacités de la Trésorerie Générale du Royaume, pour appuyer le processus de réforme et d'amélioration de la gouvernance des finances publiques au Maroc.

Ce travail fondateur a structuré les actions inscrites dans le cadre du jumelage selon les quatre volets qui vous seront présentés durant cette matinée.

Pour réaliser les résultats escomptés de ce jumelage, près de 400 hommes-jours d'expertise ont été prévus.

Les activités envisagées, ou réalisées d'ailleurs, prennent la forme de missions d'assistance technique, d'ateliers, de visioconférences, etc.

Des visites d'études sont également prévues dans le cadre de l'échange d'expérience et du transfert de compétence.

### **Mesdames et messieurs ;**

Parmi les nombreux résultats atteints, à la date d'aujourd'hui, dans le cadre de ce jumelage, permettez-moi d'en souligner quatre qui, personnellement, me semblent particulièrement illustratifs :

- Tout d'abord, l'analyse du cadre réglementaire comptable marocain avec la formulation de propositions d'évolution opérationnelles pour bien préparer le processus de certification des comptes, ce qui contribuera certainement à la consolidation de la réforme comptable de l'Etat menée par notre pays ;
- Ensuite, l'élaboration d'un projet de réforme du contrôle modulé de la dépense qui sera finalisé et mis dans le circuit d'adoption au cours de cette année.  
Ce texte, qui met l'accent sur le contrôle des dépenses à forts enjeux, responsabilise davantage les gestionnaires ;
- L'appui, également, au processus de dématérialisation de la chaîne de dépense, à travers l'élaboration d'un cahier des charges pour le développement d'une plateforme de stockage et d'échange des informations relatives aux comptes de gestion des services de l'Etat ;

- Enfin, la finalisation d'un projet de stratégie de formation en ligne avec les outils y afférents et l'élaboration d'un produit pilote sous la forme d'une plateforme de e-learning.

Nous sommes ravis de constater les multiples résultats obtenus par ce projet, dans un contexte assez difficile marqué par les contraintes liés à la crise sanitaire.

Il faut souligner en effet, qu'au bout de 15 mois de mise en œuvre opérationnelle de ce jumelage et sur les 24 missions réalisées à ce jour, 21 missions ont été réalisées en distanciel, contre trois seulement en présentiel.

Et je voudrais saisir cette occasion pour remercier vivement mon ami Philippe Leray et M. Stéphane Lambert, Conseiller Résident de jumelage ainsi que tous les experts du côté français comme du côté marocains.

La réussite des actions réalisées témoigne de leur engagement, mais aussi du pragmatisme et de la flexibilité, dont tout le monde a fait preuve.

Je tiens à saluer tout particulièrement l'efficacité de la démarche adoptée par les responsables de volets et les équipes, mais également le professionnalisme et la rigueur de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), qui a mobilisé pour ce projet ses meilleurs experts.

Les efforts déployés sont, en fait, à l'image des relations de coopération exemplaire entre la Trésorerie Générale du Royaume et la Direction Générale des Finances Publiques.

Ces efforts ont, en effet, largement dépassé les engagements inscrits dans le contrat de jumelage pour aboutir à la constitution de véritables équipes communes, qui ont développé une grande synergie et qui travaillent en parfaite symbiose pour la réussite de ce projet.

Je ne m'étalerai pas davantage sur les réalisations obtenues. Les responsables de volets auront tout le loisir de vous en parler plus en détail dans la dernière séquence de ce séminaire.

Je voudrais toutefois préciser qu'en raison du caractère intégré de ce projet, ses différents volets constituent un tout indissociable. Cela apparaît d'une manière évidente à travers les différents aspects transversaux qui les relient.

A titre d'illustration, l'aspect formation concerne à la fois le volet sur le e-learning et le volet sur l'appui à la réforme comptable.

De même, la qualité comptable se retrouve au carrefour du volet relatif au contrôle interne, du volet concernant la réforme comptable mais également du volet lié à la dématérialisation de la chaîne de la dépense.

Ces transversalités présentent un intérêt tout particulier pour le projet et sont de, ce fait, l'objet d'une grande attention dès le début du projet.

### **Mesdames et messieurs ;**

Avant de terminer mon propos, je voudrais réitérer ma reconnaissance et mes plus vifs remerciements à tous les partenaires nationaux et internationaux qui contribuent à la mise en œuvre de ce projet, notamment : la Délégation de l'Union européenne au Maroc, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), la Direction du Trésor et des

Finances Extérieures (DTFE) à travers la Cellule d'accompagnement du Programme « Réussir le Statut avancé » (CAP-RSA) ainsi que Expertise France.

Je voudrais conclure, en précisant que je reste confiant que la Trésorerie Générale du Royaume pourra atteindre les objectifs ambitieux de l'amélioration de la performance et de la transparence budgétaire qu'elle s'est fixée grâce à l'appui offert par ce jumelage.

Je vous remercie.